

Place de la Mairie



Espace Marcelline



Mairie



Monument aux Morts



Eglise



Terrain d'aventure



LE MOT DU MAIRE

La municipalité vient de signer une convention avec l'U.S.E.D.A. (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne).

Ce document permettra à notre commune de bénéficier de l'installation de la fibre optique dès 2021.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions d'attribution et de versement du financement de la Commune pour le déploiement du réseau d'initiative publique à très haut débit de l'Aisne.

Le coût budgétaire de cette installation sera d'un montant de 358 820 euros payable sur 20 ans.

La Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère s'engage à prendre 50 % des annuités sous forme d'une dotation de solidarité.

Lors de la réunion du 19 juin dernier, les Maires de la Communauté d'Agglomération ont retenu, de principe, dans le cadre de l'exercice de la compétence facultative « équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : travaux de construction neuve, de rénovation et de mise aux normes des bâtiments scolaires, entretien, fonctionnement des scolaires y compris le matériel pédagogique, organisation, prise en charge des activités et déplacements liés aux affaires scolaires ».

Cette compétence facultative devenait obsolète au 31 décembre 2018.

Les écoles de CHARMES continueront sous la gestion de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère qui était exercée par le passé par la Communauté de Communes « Villes d'Oyse ».

Pour terminer ce mot du Maire, je voulais remercier les riverains de la rue de Crécy pour leur patience et leur compréhension pour les travaux de réhabilitation.

Nous envisageons la fin de ce chantier, fin juillet.

Je vous souhaite de très bonnes vacances, et pour ceux qui ne peuvent partir, l'A.L.S.H. de CHARMES ouvre ses portes aux enfants du 9 juillet au 31 août 2018.



Le Maire,
Bruno COCU

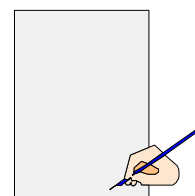
INFORMATIONS MUNICIPALES



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés de juillet à décembre 2002 doivent venir obligatoirement se faire recenser en mairie à compter de leur date d'anniversaire, munis du livret de famille et de la carte d'identité.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE



Conditions d'inscriptions :

- être ressortissant d'un des états de l'Union Européenne,
- être majeur au dernier jour de février 2019.

Les imprimés de demandes d'inscription sont à retirer en Mairie et à rendre dûment remplis jusqu'au 31 décembre 2018 inclus, accompagnés :

- d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz / électricité, téléphone ...).

Les ressortissants de l'Union Européenne, non français, peuvent être inscrits sur les deux listes électorales complémentaires (municipales et européennes).

Se renseigner en Mairie.



PREVENTION CANICULE

Dans le cadre du plan national de gestion d'une canicule, les personnes âgées, handicapées ou fragiles, isolées à domicile, font l'objet d'un recensement afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires.

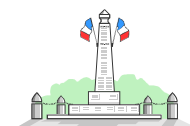
Si vous êtes dans ce cas, vous êtes invité à vous rapprocher des services administratifs de la Mairie afin de vous faire recenser.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi :

- contactez le numéro d'appel « Canicule Info Service » : 0800 06 66 66 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 9 h à 19 h, plateforme activée dès le premier épisode de chaleur,
- par internet www.social-sante.gouv.fr/canicule
- Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France www.meteo.fr

En cas de malaise, appeler le 15

CEREMONIE DU 14 JUILLET



Monsieur le Maire vous invite à participer à la cérémonie du 14 juillet.
Le rassemblement est fixé à 9 h 45 - Place de la Mairie.



~~~~~  
**FERMETURE  
DE LA BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE**

La bibliothèque sera fermée pendant la période estivale du 04 juillet au 31 août 2018.

~~~~~  
**TARIFS RENTREE SCOLAIRE 2018/2019
CANTINE SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE**



Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants à la cantine scolaire et/ou à l'accueil périscolaire pour la rentrée des classes 2018/2019, vous pourrez retirer en mairie un nouveau dossier d'inscription à partir du 16 juillet 2018 ou télécharger tous les documents nécessaires sur le site internet : charmes-aisne.fr

Les tarifs pour la prochaine rentrée sont les suivants :

Cantine scolaire

Tarif journalier : 4,40 euros.

Accueil périscolaire

Tarif **uniquement** pour le matin : 1,50 euros,

Tarif **uniquement** pour le soir : 1,50 euros,

Tarif **pour le matin et soir** : 3,00 euros.



~~~~~  
**RAPPEL  
FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU DE POSTE**

Durant la période estivale, le bureau de Poste de CHARMES restera ouvert **uniquement le matin** du 30 juillet 2018 au 18 août 2018 inclus.

A partir du lundi 20 août 2018, il sera de nouveau ouvert l'après-midi.

~~~~~  
LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

La mairie de CHARMES va louer prochainement, un appartement en rez-de-chaussée de type F4, superficie de 105 m2, comprenant :

- une entrée,
- un WC,
- une salle de bain,
- un dégagement,
- un dressing,
- 3 chambres,
- un salon / salle à manger,
- une cuisine.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le vendredi fermeture à 16 h 30) ou par téléphone au 03.23.56.23.09.



INTERCOMMUNALITE

🎬🎬🎬🎬🎬🎬 CINE D'ETE



La Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERÉ offre une place de cinéma à 1,50 € valable dans les cinémas « Lumière » de CHAUNY, « Casino » de TERGNIER et « l'Ermitage » de SAINT-GOBAIN du 1^{er} juillet au 31 août 2018, pour tous les jeunes âgés de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2018.

(Offre limitée à un ticket par personne et par mois).

Places de cinéma à retirer en mairie de CHARMES aux heures d'ouverture habituelles.

🎵🎵🎵🎵🎵🎵 CONCERTS GRATUITS « CANTONS CHANTE ! »

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CHAUNY-TERGNIER-LA FERÉ PROPOSE :

CANTONS CHANTE!

CONCERTS GRATUITS
À PARTIR DE 20H

- LE 7 JUILLET
VIRY-NOUREUIL
DOUBLE FACE
LENA DELUXE
AWEK
- LE 21 JUILLET
CONDREN
CAROL JAZZ BAND
REMI GADRET TRIO
COTTON BELLYS
- LE 28 JUILLET
BÉTHANCOURT EN-VAUX
DEVINE QUI SWINGUE
JUNE BUG
PERE & FILS
- LE 4 AOÛT
CHARMES
CAROL JAZZ BAND
SHUFFLE
SAMARABALOUF

WWW.CANTONSCHANTE.COM

La buvette et la restauration seront assurées par l'Arsenal Club ABC.



VOUS AVEZ DIT « DEVELOPPEMENT DURABLE » ?



ACTUALITES DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Opération Poules

L'opération poules s'est déroulée samedi 2 juin 2018 au Centre Socio-Educatif « Saint-Exupéry », à CHARMES.

Cette année, 30 familles se sont de nouveau portées volontaires pour mener cette expérience.

Elles ont chacune reçu 2 poulettes, prêtes à pondre, un guide de bonnes pratiques élaboré par des membres du Conseil municipal, et un sac de graines bio de la ferme du bois Chantrud.

Les familles se sont engagées à bien traiter les poulettes, leur fournir logement et repas adaptés, et peser les restes alimentaires donnés aux poules (et donc détournés de la poubelle).

Merci à tous, équipe du Conseil municipal, agents techniques, habitants de CHARMES pour votre bonne humeur et votre engagement !

Visite du Centre de tri d'URVILLERS

Le 13 juin 2018, les membres de la commission environnement ont visité le centre Valor'Aisne en complément de la visite des scolaires.

Notre petit journaliste Sacha SVERKOU, nous en parle :

« Chaque année, le Centre de tri reçoit 28 000 tonnes de déchets.

Le camion en arrivant est pesé et décharge ses déchets dans un hangar où un manitou déverse les déchets dans une trémie où sont percés les sacs qui libèrent les débris. Ceux-ci tombent sur un tapis roulant qui s'engouffre dans un trommel (c'est un cylindre de 8 m de longueur avec des petits trous qui séparent les petits déchets des gros).

Pour les gros, une personne fait un pré-tri et pour les petits, quatre personnes.

Ensuite, les déchets passent dans une machine qui sépare les corps creux (bouteilles, canettes...) des corps plats (papiers et cartons...).

Après, les corps creux passent sous un tapis électro-aimanté qui laisse passer uniquement les bouteilles en plastique qui vont dans une machine optique qui trie les déchets avec de l'air.

Elle laisse passer les bouteilles transparentes et envoie de l'air sur les autres bouteilles.

Avec le carton on fait des balles de 700 kg, avec les bouteilles en plastique transparent c'est 400 kg et avec les canettes en aluminium c'est 500 kg. »

Vous trouverez l'intégralité de ces articles avec photographies sur le site internet de la mairie : aisne-charmes.fr

INFORMATIONS DIVERSES

~~~~~  
**INSCRIPTIONS AU CATECHISME  
RENTREE 2018-2019**



Les enfants de CHARMES - LA FERRE - DANIZY - ROGECOURT - FRESSANCOURT - MISSANCOURT - TRAVECY - BERTAUCOURT - ANDELAIN -DEUILLET et des environs nés en 2010 peuvent s'inscrire au catéchisme en 1<sup>ère</sup> année.

Inscriptions le mercredi 29 août 2018 de 14 h 00 à 15 h 30 au presbytère de CHARMES, (Tél. 03.23.57.53.24).

Pour tous renseignements et inscriptions, téléphonez au 03.23.56.42.64.



## ASSOCIATIONS

~~~~~  
RANDONNEE CYCLOTOURISTE

Une randonnée est organisée par le Cyclo Club de Beautor et se déroulera à CHARMES le dimanche 29 juillet prochain.

Les inscriptions se feront le jour même : Place de la Mairie à partir de 7 H 30.
Cette randonnée est ouverte à tous.
3 circuits : 30, 60, et 90 kilomètres.

~~~~~  
**ASSOCIATION DES RANDONNEURS TRANQUILLES**



L'association des Randonneurs Tranquilles vous propose :

**Samedi 15 septembre 2018**  
**Une balade à MONTHERME**  
**Départ du car à 7 h 30 - Place de l'Artilleur à LA FERRE**

Balade en forêt avec point de vue sur la Meuse (5 kms).

Pique-nique tiré du sac dans un café / restaurant (boissons prises en compensation de l'accueil).

14 h 30 - ballade de 1 h 30 sur la Meuse.

Retour vers 20 h 00.

**Prix de la sortie : 30 euros (car et bateau)**

**Le règlement vaut inscription pour le 10 août 2018.**

Pour toute information, contacter Mme DESSY au 06.46.56.13.38.

## CARNET DE L'ETAT CIVIL

### NAISSANCE

KAUFFMANN - THOMAS Alicia née le 17.05.2018,  
COURBOIN Cindy née le 21.06.2018,  
NOUAILHAC Madeleine née le 01.07.2018.

*Nos sincères félicitations aux parents.*

### MARIAGE

PEDACE Anthony avec DENEUVILLE Cindy le 12.05.2018.

*Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.*

### DECES

MAKSYM Joseph décédé le 27.05.2018.

*Nos sincères condoléances aux familles.*

📖 Le bulletin municipal est le journal d'informations de la Commune de CHARMES, rédigé par ses élus :

**Directeur de la publication** : M. Bruno COCU,  
**Equipe de Relecture** : Mme Yvette ROHART,  
M. Jean-Pierre TAISNE,  
Mme Hélène CARPENTIER.

#### Contact :

Adresse : Mairie - 9 rue Aristide Briand - 02800 CHARMES

Tél. : 03.23.56.23.09 Fax : 03.23.56.57.02

Mail : [mairie-charmes@wanadoo.fr](mailto:mairie-charmes@wanadoo.fr)

Site : [www.charmes-aisne.fr](http://www.charmes-aisne.fr)

Page Facebook : [www.facebook.com/Mairie-de-Charmes](http://www.facebook.com/Mairie-de-Charmes)